

Le Centre Tunisien de Documentation Scolaire et Universitaire

Le Centre Tunisien de Documentation Scolaire et Universitaire, 6, rue de la Loire, à Tunis, est déjà connu de nombreux élèves, étudiants et de leurs familles qui ne manquent pas de s'y adresser en vue d'obtenir les renseignements nécessaires pour la poursuite de leurs études ou pour le choix d'une carrière.

Le choix d'une profession et des études pour y parvenir est en effet une opération délicate et sérieuse, rendue tous les jours plus difficiles encore du fait de la complexité des métiers et de la multiplicité des écoles.

Aussi a-t-il paru intéressant de mieux faire connaître le détail des services susceptibles d'être rendus par le Centre Tunisien de Documentation Scolaire et Universitaire.

Tel est l'objet de cet exposé.

Le Centre Tunisien de Documentation Scolaire et Universitaire est l'organe local du Bureau Universitaire de Statistique (B.U.S.), 29, rue d'Ulm à Paris qui relève du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale. Il a été créé en février 1946. Il dépend de la Direction de l'Instruction Publique à Tunis.

Comme les Centres Régionaux du B.U.S., le Centre Tunisien de Documentation Scolaire et Universitaire tient à la disposition des élèves et des étudiants, de tous les ordres d'enseignement, de leurs familles, des éducateurs, des employeurs et des administrations intéressées, une documentation aussi complète que possible sur les écoles, les professions et leurs débouchés, afin de guider la jeunesse dans le choix de ses études et de ses futures activités professionnelles.

Cette documentation est élaborée et mise à jour par les Services Centraux du Bureau Universitaire de Statistique de Paris. Elle est

constituée par des études établies sur les Etablissements appartenant aux divers ordres d'enseignement. Ces documents indiquent notamment la valeur des études, leur programme, leur durée, les conditions d'admission, les dates et la nature des épreuves des examens et concours d'entrée et de sortie, le régime des bourses, prêts d'honneur, etc...

Des études analogues ont été également élaborées sur les différents groupes de carrières et sur les professions et métiers. Ces études précisent notamment quelles sont les aptitudes requises, les contre-indications particulières, le genre d'activité à fournir, les débouchés des différentes carrières.

D'autre part, pour suivre avec profit l'évolution du marché du travail, les Services Centraux du B.U.S. établissent régulièrement des statistiques scolaires et professionnelles. Ces renseignements statistiques permettent aux élèves d'entreprendre des études en pleine connaissance du degré d'encombrement des différentes carrières.

C'est ainsi que les statistiques dressées à la suite des examens d'entrée dans les différents établissements d'enseignement et à l'occasion de chaque concours administratif donnent en effet des indications précieuses sur les difficultés de ces examens et concours et sur la concurrence que peuvent rencontrer les candidats.

Il en est de même pour les statistiques professionnelles établies périodiquement (recensement des effectifs des diverses professions et en particulier des professions libérales, répartition géographique de ces professions).

Enfin, pour compléter utilement cette documentation, les Services Centraux du B.U.S. de Paris publient des revues, (Revue Avenirs, Revue de Presse du Service de Documentation pour la Réadaptation Professionnelle) et divers bulletins et brochures (B.U.S. — Communiqué, Feuillet documentaire premier degré, Bulletin d'Information et de Documentation Scolaires et Professionnelles pour les cours complémentaires, Bulletin de Presse, monographies professionnelles et Fiches scolaires).

Cette importante documentation est, comme indiqué plus haut, tenue à la disposition du public au Centre Tunisien de Documentation Scolaire et Universitaire. Elle est d'ailleurs complétée sur le plan local par des études portant sur les écoles ainsi que sur les carrières administratives offertes en Tunisie.

En outre, l'établissement de statistiques professionnelles et de cartes de répartition géographique, concernant plus particulièrement certaines professions libérales, a déjà été entrepris. Ce travail très utile se poursuit, afin de permettre aux étudiants d'être renseignés sur les débouchés et sur les possibilités d'installation en Tunisie.

Enfin, en l'absence en Tunisie d'un Comité des Œuvres Sociales en faveur des étudiants, le Centre Tunisien de Documentation Scolaire et Universitaire s'occupe du logement des étudiants, pour ceux de

l'intérieur qui désirent notamment poursuivre leurs études à l'Institut des Hautes Etudes à Tunis.

L'action du Centre Tunisien de Documentation Scolaire et Universitaire, comme celle des Centres Régionaux du B.U.S. en France et dans les autres territoires de l'Afrique du Nord, est complétée par la mise à la disposition des élèves au sein même de l'établissement qu'ils fréquentent des éléments de documentation et d'information qui leur sont nécessaires. A cette fin, dans chaque établissement d'enseignement du second degré classique ou moderne (Lycées, Collèges, Cours complémentaires) et d'enseignement technique (Ecole Supérieure de Commerce, Collèges Techniques, Ecoles Industrielles), un professeur délégué du B.U.S. a été chargé d'assumer cette tâche.

Ainsi, en Tunisie, la documentation du B.U.S. est adressée à 44 établissements scolaires. Dans ces établissements, les professeurs délégués du B.U.S. disposent d'une collection des documents et publications que leur communique le Centre Tunisien de Documentation Scolaire et Universitaire. Grâce à cette documentation, ils sont en mesure de donner un certain nombre de renseignements et de conseils aux élèves de l'Etablissement. Lorsque leurs informations sont incomplètes, ils demandent directement au Centre les précisions nécessaires ou encore dirigent l'élève vers le Centre. De cette manière, l'élève peut trouver à sa portée, dans l'établissement même, les moyens d'être documenté.

Le tableau ci-dessous donne le nombre de renseignements demandés au Centre Tunisien de Documentation Scolaire et Universitaire, depuis l'année 1947 :

Années	Renseignements demandés par les visiteurs (1)	Renseignements demandés par lettre (1)	Totaux
1947	677	2	679
1948	751	106	857
1949	1.076	87	1.163
1950	1.867	324	2.191
1951	2.352	445	2.797
1952	3.407	610	4.017

(1) chaque personne pouvant solliciter plusieurs renseignements.

Ces chiffres, preuve évidente de l'activité toujours plus grande du Centre Tunisien de Documentation Scolaire et Universitaire, sont en augmentation constante depuis 1947 tant en ce qui concerne les

visiteurs que pour les lettres reçues. Pour l'année 1952 par exemple, l'accroissement est de près de 43% par rapport à l'année 1951.

Les renseignements statistiques s'établissent ainsi qu'il suit pour l'année 1952 :

Mois	Nombre de visiteurs	Nombre de lettres reçues	Nombre de renseignements sollicités
Janvier	166	35	297
Février	222	55	339
Mars	229	33	313
Avril	137	26	213
Mai	166	44	321
Juin	206	33	339
Juillet	254	44	436
Août (mois de fermeture au public)	—	20	23
Septembre	214	34	345
Octobre	401	49	640
Novembre	246	40	413
Décembre	179	34	338
Totaux	2.410	427	4.017

Les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessus concernent le nombre de demandes formulées directement par les visiteurs auprès du Centre ou adressées au Centre. En réalité, les personnes intéressées par la documentation du B.U.S. sont plus nombreuses. En effet, pour connaître d'une manière plus exacte l'importance de la fréquentation du Centre, il est nécessaire d'ajouter à ces renseignements statistiques, le nombre de personnes pour lesquelles il n'est pas prévu de recensement particulier et qui s'adressent au Centre en vue de s'y procurer divers numéros spécialisés de la Revue « Avenirs », brochures ou notices. Ce nombre s'est élevé, à titre d'exemple, à 95 pour le mois de juillet 1952 et respectivement à 104 et 118 pour les mois de septembre et octobre 1952.

Malgré tout, il ressort de ces chiffres que les mois de juillet et d'octobre sont ceux de l'année où les visiteurs se présentent en plus grand nombre au Centre, c'est-à-dire, sitôt après les examens et au début de l'année scolaire. Nombreux sont, en effet, les scolaires et étudiants qui, après l'obtention de tel ou tel diplôme ou l'échec à un concours ou examen, désirent se documenter en vue d'un choix sur les études nouvelles à entreprendre, ou sur les carrières offertes. Cependant, sont également nombreux ceux qui recherchent avant tout un renseignement d'orientation générale, sans but bien déterminé.

Quelle est l'origine des demandeurs ? Le tableau ci-après donne toutes indications utiles à ce sujet pour l'année 1951.

Origine des demandeurs	Visiteurs		Lettres reçues		Totaux
	H	F	H	F	
I. — Scolaires					
Etablissements secondaires ...	520	209	57	18	804
Etablissements techniques ...	237	27	23	8	295
Etablissements primaires ...	45	8	6	—	59
II. — Facultés					
Etudiants ...	282	89	14	2	387
III. — Divers ...	115	59	81	40	295
Totaux ...	1.199	392	181	68	1.840

Le plus grand nombre de visiteurs est représenté par les élèves de l'Enseignement classique ou moderne. Ils constituent en effet près de 42% de l'ensemble des visiteurs. Ce pourcentage est d'ailleurs identique à celui signalé par le B.U.S. de Paris pour l'ensemble des Centres Régionaux du B.U.S.

La deuxième catégorie de visiteurs est constituée par les étudiants. Ces étudiants viennent nombreux au Centre en octobre et en novembre et y sollicitent surtout des renseignements d'ordre général se rapportant au régime des inscriptions en faculté, au programme des certificats de licence, à la durée des études, au nombre de certificats... Certains étudiants ayant terminé leurs études de droit viennent également régulièrement au Centre Tunisien de Documentation Scolaire et Universitaire consulter les avis d'ouverture de concours administratifs et demandent des renseignements détaillés sur ces concours. D'autre part, les étudiants en lettres et en sciences sont surtout intéressés par les carrières de l'enseignement. Malgré tout, certains étudiants en sciences recherchent les possibilités de devenir Ingénieur, après l'obtention de la licence ès sciences.

Viennent ensuite les élèves de l'enseignement technique ou professionnel qui représentent en Tunisie 16% de l'ensemble des visiteurs, contre 5% en France. Bien que ces visiteurs aient déjà en quelque sorte choisi leur voie, ils font appel au Centre pour avoir surtout des renseignements sur les débouchés ouverts après l'obtention des diplômes ou certificats et sur possibilités de spécialisation.

Enfin, les élèves de l'Enseignement Primaire constituent la minorité (3% environ des visiteurs). Cette fréquentation est normale, ces élèves ou plus exactement les parents de ces élèves étant surtout intéressés par les renseignements se rapportant aux études à entreprendre le cas échéant ultérieurement.

Il paraît également intéressant de connaître les préoccupations des personnes qui s'adressent au Centre Tunisien de Documentation

Scolaire et Universitaire. Pour l'année 1951, le tableau ci-dessous indique par objet le nombre de renseignements sollicités :

Objet	Renseignements demandés par les visiteurs	Renseignements demandés par lettres	Totaux
Administration et concours administratifs	155	53	208
Carrières de l'Enseignement	557	93	650
Carrières littéraires	28	1	29
Sciences et techniques industrielles...	385	81	466
Sciences juridiques	86	14	100
Santé et Service Social	179	28	207
Beaux-Arts et Arts appliqués	46	12	58
Agriculture	43	15	58
Commerce	167	29	196
Transports	21	2	23
France d'Outre-Mer (Administration, Carrières libérales ou privées)	14	7	21
Défense Nationale	100	23	123
Conseil et renseignements d'ordre général	571	87	658
Totaux.....	2.352	445	2.797

De tous ces renseignements statistiques, il ressort que le plus grand nombre de demandes se rapportent à une orientation d'ordre général. La plupart des élèves et étudiants qui se présentent au Centre posent les questions suivantes : Que peut-on faire avec le B. E. P. C. ? que peut-on faire, avec le Baccalauréat ou la première partie du Baccalauréat ? quels sont les débouchés de telle ou telle licence, etc... Ce sont autant de questions pour lesquelles des études très détaillées et très complètes ont été effectuées par le Bureau Universitaire de Statistique et auxquelles le Centre peut répondre afin de permettre aux hésitants de choisir la voie qui peut leur convenir.

Les carrières de l'enseignement semblent présenter beaucoup d'attrait pour nos jeunes gens. Les questions posées sur ces carrières se répartissent ainsi :

1°) Lettres	277
2°) Sciences	126
3°) Professorats spéciaux	108
4°) Autres carrières de l'enseignement	139

Pour ceux qui veulent se destiner à la carrière enseignante et plus particulièrement aux professorats littéraires, il semble nécessaire de les mettre en garde sur l'encombrement des professorats de lettres de l'enseignement secondaire. Cette question a d'ailleurs fait l'objet d'une circulaire de M. le Ministre de l'Education Nationale dont la diffusion la plus large a été assurée.

Les autres questions qui sont également surtout posées par les élèves et les étudiants, se rapportent aux Sciences et Techniques Industrielles. Les renseignements les plus demandés ont trait dans l'ordre aux carrières des Bâtiments et des Travaux Publics, de la Chimie et des Industries qui en découlent, de l'électricité et de la mécanique. Les moins demandés concernent les secteurs suivants : textiles, cuirs et peaux, arts graphiques, métallurgie et industrie du bois.

A signaler aussi les nombreuses demandes de renseignements relatives aux concours administratifs et aux carrières de l'Administration. Ces demandes sont souvent consécutives à la publication régulière par le Centre Tunisien de Documentation Scolaire et Universitaire de tous les concours administratifs ouverts tant en France qu'en Tunisie ou dans les autres territoires de l'Afrique du Nord.

En conclusion, indépendamment de l'orientation scolaire et universitaire proprement dite qui s'effectue dans certains Centres Régionaux du B.U.S. en France et qu'il ne faut pas confondre avec l'orientation professionnelle, la documentation tient une très grande place dans le choix des études ou d'une profession.

Compte tenu des renseignements statistiques et des indications qui précèdent, il ressort que le Centre Tunisien de Documentation Scolaire et Universitaire, comme les Centres Régionaux du B.U.S. d'ailleurs, est fréquenté par des personnes de toute origine sollicitant des renseignements très variés. Les Services Centraux du B.U.S. ont donc dû élaborer une documentation aussi abondante que possible afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes de renseignements, dans le domaine complexe et varié des études, des professions et de leurs débouchés.

Il est évident que les parents ne peuvent résoudre seuls tous les problèmes se rapportant au choix d'une profession ou au choix des études qui permettent d'y accéder. C'est la raison pour laquelle ils doivent faire appel aux personnes ou organismes capables de les aider dans ce choix. Avant tout, ils doivent consulter l'instituteur ou le professeur en vue d'avoir un premier aperçu sur la valeur de l'enfant. Ils peuvent ensuite s'adresser pour la Tunisie, à l'organe local du B.U.S. pour y obtenir tous les renseignements qui leur sont utiles.